“Avec 7 milliards d’euros de dettes, Paris peut-elle encore soutenir financièrement ces 2600 associations aux missions parfois très éloignées du quotidien des Parisiens ?”

11/12/2022 à 13h27



« Extrêmement fière que la majorité municipale vote la **subvention de 100 000 euros** à cette association indispensable. Il y va de notre dignité et de nos valeurs. » Sur Twitter, Anne Hidalgo applaudissait, mi-novembre, comme un pied de nez à son opposition de droite qui s’était élevée contre le soutien financier apporté par Paris à **l’ONG SOS Méditerranée**. Une subvention octroyée chaque année depuis 2016 à cette association d’aide aux migrants. Mais avec l’arrivée controversée à Toulon (Var), le 11 novembre, de l’« Ocean Viking » chargé de 234 personnes, les débats avaient pris une tournure symbolique au Conseil de Paris.

« Les Parisiens, qui ont parfaitement su accueillir les réfugiés ukrainiens, n’ont pas besoin d’un tel vœu pour être sensibilisés au problème des migrants, avait déclaré David

Alphand, le vice-président du groupe LR au Conseil de Paris, dans les colonnes du Figaro. **S'il y a 100 000 euros de trop à Paris, avait ajouté l'élu du XVIe, qu'on en fasse profiter les crèches de la capitale**. »

« Les dépenses de la Ville doivent être évaluées à l'aune du bénéfice exclusif des Parisiens », plaide aussi Maud Gatel, présidente du groupe MoDem, démocrates et progressistes au Conseil de Paris. Conseil dont l'assemblée débattra à partir de ce mardi 13 décembre du budget primitif.



La polémique rejaillit régulièrement dans les couloirs de l'Hôtel de Ville. **Avec plus de 7 milliards d'euros de dettes, la capitale peut-elle encore distribuer les fonds municipaux à des causes qui peuvent être jugées très éloignées du quotidien**

des Parisiens ? Le tribunal administratif a répondu à cette question le 12 septembre dernier en validant la possibilité pour une collectivité de voter une telle subvention, au nom du droit propre à la « coopération décentralisée ». […]

L'intégralité disponible sur Le Parisien

> *« Une même association de quartier dans le XIVe a ainsi accumulé 22 subventions sur l'année 2019, pour la coquette somme totale de 195 072 euros. Enveloppes versées par… huit directions différentes de la Ville. » #saccageparis https://t.co/YoNQVd72Cf*
>
> *— Jean Bart (@Duunkerke) December 11, 2022*